

**‘La parole est un mouvement’ :**  
**la leçon de Pierre-Jean Rousselot retransmise par Marcel Jousse**  
Haun Saussy, Yale University

Le *Style oral* du Professeur Marcel Jousse est dédié à la mémoire de l’Abbé Rousselot, fondateur de la phonétique expérimentale, et dans ses *Cours* Jousse ne laisse passer aucune occasion de rappeler sa dette envers le maître. « On serait même en droit, dit Jousse dans un manuscrit non publié, d’affirmer que les bases de la Rythmique expérimentale ont été magistralement posées par quelques fortes pages du livre des *Principes de Phonétique [Expérimentale]*. »<sup>1</sup> Les recherches biographiques de Rémy Guérinel ont permis d’éclaircir les rapports entre les deux prêtres savants. Origine, milieu, vocation, tout les rapproche. Mais pour qui connaît peu ou prou les travaux de Rousselot, le lien méthodologique entre la phonétique expérimentale et l’anthropologie du geste n’est pas explicite au premier abord. Chez Jousse, pas d’invention d’appareils enregistreurs, ni colonnes de chiffres, ni transcriptions phonétiques, et peu de linguistique au sens étroit ; chez Rousselot, comme lui-même l’a reconnu, peu de rythme et pas de Geste.<sup>2</sup> Pour comprendre (ou, au besoin, démentir) les affirmations de Jousse sur l’ascendance de sa psychologie du geste, il nous faut rétablir Rousselot dans son contexte intellectuel et le suivre dans ses choix épistémologiques.

Voici le point de départ de Pierre-Jean Rousselot, phonéticien et dialectologue, dans son ouvrage *Les modifications phonétiques du langage*, publié en 1891 : « La parole est un mouvement, c’est l’air qui sort de la bouche ou du nez en vibrant sous l’impulsion des organes phonateurs. »<sup>3</sup>

On peut la trouver pauvre, cette définition. Car la parole, c’est tout autre chose ! C’est le moyen premier de la communication, c’est le frémissement vocal qui trahit les états de l’âme, c’est ce qui nous distingue en bloc des animaux « dépourvus de parole », et ainsi de suite. La parole telle que l’envisage Rousselot, c’est plutôt l’objet d’une physiologie de l’expression verbale, qui met de côté les aspects sémantiques, grammaticaux et psychologiques du fait linguistique. Ce n’est certainement pas par oubli ni par positivisme borné que Rousselot a opéré cette réduction de la parole à ses conditions matérielles. Bien au contraire, c’est un choix méthodologique déclaré, une stratégie pour cerner ce qui, dans la parole, se prête à une description purement physique.

Le choix de Rousselot n’a pas été retenu par la grande tradition linguistique qui passe par Saussure et Chomsky. Pour ceux-ci, l’objet principal de la théorie linguistique, défini comme « langue » et « linguistic performance, » s’observe à travers les régularités de la grammaire, de la

---

<sup>1</sup> Marcel Jousse, “Etudes de psychologie linguistique. Un génie de la science française: l’abbé J.P. Rousselot et ses découvertes sur le Geste oral,” tapuscrit conservé à l’AMJ, p. 17). Je remercie Rémy Guérinel de m’avoir communiqué ce texte. Un mot à propos du prénom : les pages de titre des livres de l’intéressé disent Pierre Jean, les collègues et amis disent Jean-Pierre, j’ai choisi la version moins courante.

<sup>2</sup> “Dans l’étude scientifique du Rythme, tout est encore à faire,” *dixit* Rousselot (cité, Jousse, “Un génie de la science française,” p. 17). Voir également le cours HE300134: “Rousselot était trop intelligent pour ne pas savoir qu’il n’était qu’au début de son travail, qu’il y avait encore une zone infinie de recherches devant lui.”

<sup>3</sup> Rousselot, Pierre Jean. *Les Modifications phonétiques du langage, étudiées dans le patois d’une famille de Cellesrouin (Charente)*. Paris: Welter, 1891.

sémantique, et du changement phonétique. Les réalisations physiques de la parole n'ont qu'une importance secondaire.<sup>4</sup> Ce qui n'a pas empêché Ferdinand de Saussure de reconnaître la valeur des travaux de Rousselot, et d'employer certains de ses termes techniques dans la constitution de son système personnel. (Le mot archi-saussurien « synchronie, » par exemple, se trouve dès 1891 dans un texte de Rousselot où il se trouve en outre associé au schéma du ruban dont le déroulement correspond à celui du temps.<sup>5</sup>) Mais pour bien comprendre les travaux de Rousselot, il importe de les mettre dans la perspective, non de la linguistique dominante de nos jours, mais dans celle des problèmes et des possibilités de la science du langage tels qu'ils se présentaient au jeune chercheur de 1880.

On le sait, les questions principales de la linguistique du XIX<sup>ème</sup> siècle revêtaient une forme historique. Depuis la découverte de parallèles systématiques entre le sanscrit et la plupart des langues européennes à la fin du XVIII<sup>ème</sup>, les linguistes classaient les langues en familles, élucidaient leurs rapports, définissaient des principes qui donnaient une certaine régularité à leurs transformations dans le temps. A l'époque où Rousselot recevait sa formation scientifique, la génération montante dite des « néogrammairiens » (*Neogrammatiker*) avait réussi à imposer un consensus sur plusieurs points : l'évolution phonétique d'une langue était régulière, n'admettant point d'exceptions, et elle était aveugle, c'est-à-dire qu'on ne lui reconnaissait pas de cause ni de finalité. En 1878 Saussure a apporté la pierre finale à cette construction en faisant remarquer que les changements phonétiques étaient systématiques, c'est-à-dire que tout changement dans la prononciation d'une lettre affectaient l'ensemble des sons.<sup>6</sup>

Le modèle néogrammairien avait les avantages de la simplicité et de la clarté. Mais l'évolution phonétique représenté par ce modèle est forcément linéaire : la langue change tout ensemble d'un état historique A à un état B. C'est comme si le langage était une substance uniforme soumise à une déformation régulière dans ses changements. Et voilà ce qui, pour un dialectologue, va être une simplification abusive ; car la géographie nous montre les communautés linguistiques éparpillées sur une surface plane et partagées par des accidents topographiques ou politiques. A partir du moment où des groupes de locuteurs ne sont plus en contact, il n'est plus à supposer que leur évolution subséquente sera uniforme. Tout ceci met en question le caractère unitaire de la langue, objet désigné de l'épistémologie néogrammairienne. Pour le dialectologue, il n'y aura donc pas *le* français, mais un nombre indéfini de français (au pluriel) à capter et à transcrire, chacun préservant son histoire d'individuation et d'influences extérieures.<sup>7</sup>

Travail de terrain, donc, et travail qui privilégie la parole par rapport aux documents écrits. Le travail du dialectologue est compliqué par l'inadaptation de son outil de base, l'alphabet. L'alphabet d'une langue, disons par exemple le français, est un système de valeurs reconnu par les locuteurs, qui l'activent en lisant. Et la centralisation linguistique acquise par le

---

<sup>4</sup> Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, publié par Charles Bally et Albert Sechehaye (1916); édition critique par Tullio de Mauro (Paris : Payot, 1972), pp. 26, 98 (note des éditeurs), 164-165.

<sup>5</sup> Rousselot, *Les modifications phonétiques*, p. 84. Cf. Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 146.

<sup>6</sup> Ferdinand de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (Leipzig: Teubner, 1879).

<sup>7</sup> Comme le résume Jousse: « [Rousselot] comprend que la Phonétique vivante doit aussi être géographique... la Phonétique doit être généalogique » ("Un génie de la science française," p. 12).

moyen de l'école depuis la Révolution impose une norme de la prononciation, quand il est besoin de trancher. Un Picard et un Toulousain prononceront bien « La Cigale, ayant chanté | Tout l'été » de deux façons différentes, mais pour les besoins de la communication interrégionale ces différences peuvent être négligées. Quand le dialectologue doit noter la prononciation distinctive d'une région ou d'une interlocutrice, l'alphabet, avec ses conventions larges, s'avère trop imprécis. « La nécessité de saisir des nuances extrêmement délicates oblige à une attention toujours en éveil et aiguise merveilleusement le sens de l'ouïe, » dit Rousselot. Un dialectologue suisse, Louis Gauchat, évoquait en 1905 les incertitudes du linguiste, coincé entre un outil trop grossier et une ouïe se voulant toujours plus raffinée :

Nos signes de transcription n'ont toujours qu'une valeur relative : nous notons *ä* où nous croyons entendre une variété plus ouverte que celle que nous avons choisie comme norme de l'*e* ouvert. Mais quelle est cette norme ? Le meilleur moyen de fixer quelques jalons dans l'échelle vocalique est de prendre pour base quelques mots types de notre prononciation française. Par exemple, je transcris par *ä* tout *e* patois qui me semble plus ouvert que l'*ê* du mot *fenêtre* tel que je le prononce. Mais suis-je toujours sûr de mon *ê* ? Et si je rencontre dans le village suivant un *e* sensiblement plus ouvert, ne dois-je pas réserver le signe *ä* à ce nouveau son et reproduire le premier par un *e* ?

Quand le temps viendra-t-il où le philologue sera muni d'une petite flûte donnant les *e* et les *e* normaux, quand mesurera-t-il par millimètres l'angle des deux mâchoires, la distance entre telle partie du dos de la langue et le palais pendant l'articulation des sons à étudier ? Quand aurons-nous un cadran qui nous indiquera, par un mouvement automatique, le degré de nasalité des voyelles, etc. ?<sup>8</sup>

Malheur de la transcription : à mesure qu'elle se précise, elle devient idiomatique et même pour ainsi dire idiotique, un idiotisme lisible seulement par son auteur.

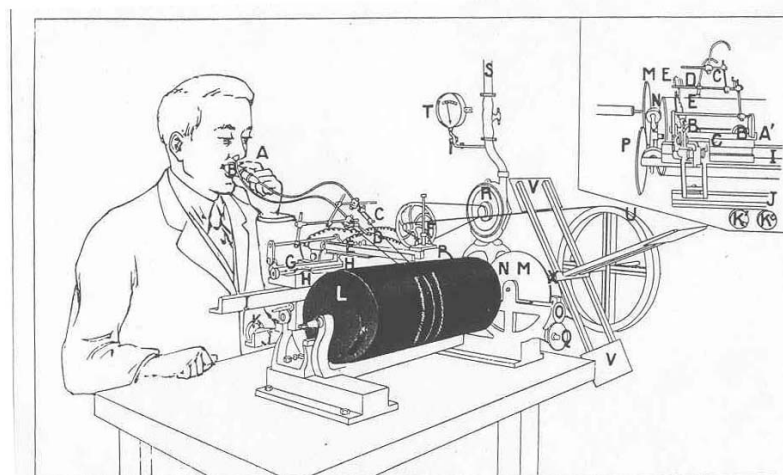
Dès 1885, Rousselot a voulu créer la « petite flûte » et le cadran tant souhaités par Gauchat, et remédier aux défauts de l'alphabet. Pour ce faire, il fait appel aux outils et aux méthodes des physiologues. L'étude de la circulation du sang, de la respiration, de l'effort et de la réaction ont stimulé, depuis les années 1860, la création d'appareils spécialisés pour transcrire, au moyen de tambours de caoutchouc et d'aiguilles sautillant sur des cylindres tournants enduits de noir de fumée, les moindres mouvements du corps. Au lieu de coucher par écrit les observations approximatives d'un observateur humain, ces appareils sont mus en direct par le phénomène à observer. « Les appareils inscripteurs sont comme des sens nouveaux d'une précision étonnante, »<sup>9</sup> dira Marey, et Rousselot souligne les avantages qu'ont ces techniques récentes sur l'alphabet fautif : « Dans cet alphabet nouveau, chaque lettre se composerait, non d'un ensemble plus ou

<sup>8</sup> Louis Gauchat, « L'unité phonétique dans le patois d'une commune, » cité, Gabriel Bergounioux, *Aux origines de la linguistique française* (Paris : Agora, 1994), pp. 184-185. Voir également Jean-François Bonnet et Louis-Jean Boë, « Émergence de la phonétique générale et expérimentale en France au tournant du XX<sup>e</sup> siècle: de la prise en compte de l'oralité à la recherche d'une transcription 'idéale,' » in : Claude Buridant, Georges Kleiber et Jean-Claude Pellat, dir., *Par monts et par vaux, itinéraires linguistiques et grammaticaux* (Louvain - Paris: Peeters, 2001), pp. 43-54.

<sup>9</sup> Etienne-Jules Marey, *La méthode graphique dans les sciences expérimentales et principalement en physiologie et en médecine*, deuxième édition (Paris: Masson, 1885), p. 108, cité, Rousselot, *Principes*, p. 47.

moins complexe de lignes ou de points à valeur conventionnelle, non de formules abstraites, mais de tracés mêmes produits par l'articulation correspondant. »<sup>10</sup>

Une nouvelle forme d'écriture émerge alors. Entée sur le vivant, elle recueille les témoignages d'un assemblage de chronomètres, de kymographes, de roues, de courroies, de stylets inscripteurs. Elle est le produit d'un hybride humano-machinal.



Plan de l'appareil Rousselot pour l'enregistrement de la parole.

*Appareils inscripteurs* : A, olive de verre nasale. — B, embôchure. — C, tambour inscripteur du souffle buccal. — D, tambour inscripteur du souffle nasal. — E, diapason inscripteur mesurant le temps (200 vibrations à la seconde). — *Appareils enregistreurs* : F, pile qui entretient les vibrations du diapason. — G, chariot portant les tambours et le diapason. — HH, galets verticaux qui entraînent le chariot. — I, rail du chariot. — J, règle tenant le chariot en équilibre. — A', frein du chariot. — K, commande de la règle. — K', commande du cylindre (quart de tour) et du chariot (demi-tour). — L, cylindre enregistreur. — M, plateau entraînant le mouvement du cylindre. — N, galet du plateau M. — O, commande du galet N. — P, plateau du chariot. — Q, commande du frein bloquant le plateau M. — R, turbine. — S, eau. — T, manomètre. — UU, poulies. — VV, régulateur. — X, arbre de couche.

*Nota.* — Dans la réalité, le régulateur, les poulies et la turbine sont séparés de l'expérimentateur par un mur que traverse seul l'arbre de couche.

(Robert de Souza, « La phonétique expérimentale et son créateur l'Abbé Rousselot, » *L'Illustration*, 12 janvier 1924)

La phonétique expérimentale traduit les nuances innombrables de la parole en une écriture *naturelle* (ou pour mieux dire, iconique) et *analogue* (véhiculant des distinctions non du tout au tout, mais du plus au moins). Il en résulte une double réorientation de la linguistique. Elle se dirige chez Rousselot vers le *fait physique de la parole* et, du coup, retire à la lettre sa réalité. Voyons comment cela se passe. La transcription alphabétique, dépassée, emmagasinait l'acte de la parole sous une forme linguistique abstraite qu'un lecteur éventuel pouvait faire revivre en la prononçant, mais le tracé kymographique n'enregistre que l'effet de l'acte d'un locuteur individuel. Ce qui est enregistré n'est plus l'énoncé-type, mais l'énoncé singulier, et il y a d'innombrables expériences à faire dans un univers illimitable de locuteurs. De plus, il n'y a pas de *play-back* ; l'appareil ne se confond pas avec le gramophone. L'énoncé se trouve dissocié en plusieurs « pistes » simultanés (vibrations du larynx, mouvements de la langue, pression de l'air dans les fosses nasales). Mais cette dissociation une fois accomplie, les traces recueillies ne sont que du continu : un signal variant du plus au moins au cours de l'énonciation.

Suivons de plus près les constats du phonéticien. Du point de vue physiologique, une « lettre » comporte toute une série de mouvements musculaires, chaque mouvement devant préparer le suivant.

<sup>10</sup> Rousselot, *Principes de phonétique expérimentale* (réédition, Paris: Didier, 1924), p. 332.

Au point de vue physiologique, chaque articulation se divise en trois actes : la mise en position des organes ou tension, la tenue et la détente. En effet, pour produire un son quelconque, l'organe vocale doit quitter un état indifférent pour prendre la position voulue, maintenir celle-ci quelques instants et ensuite l'abandonner.

[Les traces] montrent... très clairement que la production du son ne coïncide pas exclusivement avec le moment de la tenue, et que celle-ci même ne peut pas être définie strictement comme une 'station organique.'<sup>11</sup>

Les unités de base de la phonétique néogrammairienne, les « sons » ou « lettres, » perdent donc leur contour et leur distinction. Ce qui les remplace, c'est le trio tension – tenue – détente, répété autant de fois qu'il le faut pour articuler chaque phonème. Pour résumer en un mot, la phonétique expérimentale de Rousselot remplace la *forme* (la valeur informationnelle) du langage par le *mouvement*.

On peut faire ressortir l'originalité de la phonétique de Rousselot en la contrastant avec l'héritage saussurien. Car la tendance dominante de celui-ci est la symétrique des orientations de Rousselot. Saussure, dans son *Cours*, a décrit les éléments matériels de la langue comme « des entités oppositives, relatives et négatives, » « un système d'éléments sonores dont chacun forme une unité nettement délimitée et dont le nombre est parfaitement déterminé. Or ce qui les caractérise, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, leur qualité propre et positive, mais simplement le fait qu'ils ne se confondent entre eux. »<sup>12</sup> Quoique peu suspect d'une tendresse exagérée pour l'écriture,<sup>13</sup> Saussure prend l'alphabet pour modèle (il dit « terme de comparaison ») d'une science phonétique adéquate.

Comme on constate un état de choses identique dans cet autre système de signes qu'est l'écriture, nous le prendrons comme terme de comparaison pour éclairer toute cette question. En fait :

1. les signes de l'écriture sont arbitraires...
2. la valeur des lettres est purement négative et différentielle...
3. les valeurs de l'écriture n'agissent que par leur opposition réciproque au sein d'un système défini, composé d'un nombre déterminé de lettres...
4. le moyen de production du signe est totalement indifférent, car il n'intéresse pas le système...

Tout ce qui précède revient à dire que *dans la langue il n'y a que des différences*.<sup>14</sup>

Cette phrase célèbre inaugure la *phonologie* comme science distincte de la phonétique. Son développement ultérieur, sa mise en pratique, seront entre les mains des saussuriens— notamment les membres du Cercle linguistique de Prague animé par le prince Nicolas Troubetzkoy, et les structuralistes de l'après-guerre. Comme le dira Troubetzkoy, « La phonétique peut donc être définie : la science de la face matérielle des sons du langage humain... Le phonologue ne doit envisager en fait de son que ce qui remplit une fonction déterminée dans

<sup>11</sup> Rousselot, *Principes de phonétique expérimentale*, pp. 334-337.

<sup>12</sup> Saussure, *Cours*, p. 164.

<sup>13</sup> Voir Jacques Derrida, *De la grammatologie* (Paris: Minuit, 1967).

<sup>14</sup> Saussure, *Cours*, pp. 165-66.

la langue. »<sup>15</sup> La frontière entre la phonétique, discipline qui s'occupe du signe dans sa matérialité substantielle et sa diversité, et la phonologie, discipline qui éclaircit les rapports différentiels entre des éléments faits de pure différence, sera maintes fois affirmée, et le passage de la phonétique à la phonologie sera pris, chez les structuralistes, presque pour l'équivalent de la transition d'un savoir préscientifique sans ordre ni principe directeur à la contemplation des vérités linguistiques au-dessus des phénomènes.<sup>16</sup> Pour les pratiquants de la phonologie, la phonétique aura manqué l'essentiel : toute occupée à capter et à décrire la substance des actes de parole, elle n'a pas pu saisir le caractère de système qui seule explique le fonctionnement et l'évolution d'une langue.

La parole de Rousselot, donc, sera tombé sur un sol pierreux, voire parmi les épines, à un moment où elle paraît avoir peu à contribuer au progrès de la linguistique. Les objets qui ont bénéficié de l'attention de Rousselot ne se confondent plus avec l'objet de recherche des Pragoï et des structuralistes. Le faisceau de traces produit par son enregistreur de la parole, cette écriture naturelle, analogue et continue, ne donne pas de lettre, alors qu'on ne demande que de la « lettre » (au sens que Jacques Lacan donnera à ce mot) pour faire avancer le savoir.<sup>17</sup> Le créateur de la phonétique expérimentale sombre dans l'oubli général.

A l'époque de la phonologie triomphante, il y avait pourtant un disciple pour lever la voix et croiser le fer avec les Pragoï, pour l'honneur de Rousselot. C'est un contemporain de Jousse, le professeur Raymond Herbert Stetson d'Oberlin College, dans l'Ohio. Stetson a commencé ses études de psychologie à Harvard dans le célèbre laboratoire de William James, où il a écrit son essai « A Motor Theory of Rhythm and Discrete Succession, » cité une fois dans le *Style oral*.<sup>18</sup> Son livre *Motor Phonetics*, dédié comme le *Style oral* à la mémoire de son maître Rousselot, soutient, comme l'Abbé trente ans plus tôt, que le langage repose sur un jeu de muscles dressés et spécialisés. La « phonétique motrice » de Stetson se présente comme une affirmation appuyée des méthodes de Rousselot :

It is partly because the movements are hard to observe, and partly because recent forms of recording apparatus have favored the study of the sound alone, that phonetic analysis is concerned so largely with the tones and noises produced, rather than with the movements of speech. But there are excellent reasons for considering the *movements the primary essentials of speech*, and for assuming that the tones and noises and occasional silences figure *merely as the means* whereby the movements of speech are made audible.<sup>19</sup>

Le mouvement est tout dans le langage, et la langue elle-même n'est qu'un moyen d'expression des mouvements corporels, un simple épiphénomène. Joli renversement des priorités de la linguistique traditionnelle et surtout saussurienne ! Dix-sept ans plus tard, Stetson

<sup>15</sup> N. S. Troubetzkoy, *Principes de phonologie*, trad. J. Cantineau (Paris: Klincksieck, 1949), pp. 11-12.

<sup>16</sup> Voir par exemple Emile Benveniste, "Saussure après un demi-siècle," *Problèmes de linguistique générale, I* (Paris: Gallimard, 1966), pp. 32-45.

<sup>17</sup> Jacques Lacan, "Séminaire sur 'La lettre volée,'" *Écrits* (Paris: Seuil/Points, 1970), 1:32-33.

<sup>18</sup> Noter le procédé caractéristique de réécriture chez Jousse: "l'accent" chez Stetson y devient "explosion d'énergie nerveuse."

<sup>19</sup> R. H. Stetson, *Motor Phonetics: A Study of Speech Movements in Action (Archives Néerlandaises de Phonétique Expérimentale 3 [1928], 6-216)*, pp. 10-11. C'est moi qui souligne.

se livre à une attaque en règle contre le structuralisme pragois qu'il qualifie de « hercier desséché » et de « sublimation de l'Alphabet Phonétique International. » Au lieu d'expliquer (pour Stetson, l'explication des faits de langue est du ressort principal de la physiologie), ils classent. "The confusion which results when the attempt is made to treat an articulate language like a paper language shows when the phonemicists posit nothing but the differentiation of symbols and their linear arrangement in order to construct a phoneme system in terms of 'oppositions' and 'positions.'"<sup>20</sup> « Nothing but the differentiation of symbols and their linear arrangement » —mais c'est là le vade-mecum du programme structuraliste : la loi de ne reconnaître que de tels éléments simples, et la promesse d'en faire surgir un monde. Entre les programmes de Stetson et des Pragois, on aurait peut-être tort d'espérer une solution diplomatique. C'est dire à quel point les options méthodologiques de la phonétique expérimentale sont difficiles à reconnaître dans le paysage de la linguistique vingt ans après la disparition de l'Abbé Rousselot.

Autant dire que, pour un Marcel Jousse qui revendique l'héritage intellectuel de Rousselot, il lui sera de plus en plus difficile de se faire comprendre des chercheurs de son temps, initiés à une linguistique qui comporte d'autres présupposés et d'autres modèles. De plus, comme l'héritage n'est pas direct au sein d'une même discipline, mais, comme tout échange interdisciplinaire, implique une interprétation des conclusions de l'un dans le sens de l'autre, il sera facilement méconnaissable.

C'est à travers les catégories du *mouvement* et de la *mémoire* qu'on verra l'impulsion donnée par Rousselot continuer dans les travaux de Jousse. Rousselot apprend, par son étude des patois, à reconnaître les plus fines distinctions sonores, et à travers elles, à apprécier la délicatesse des mécanismes nerveux et musculaires qui permettent d'engranger et de reproduire les nuances les plus subtiles de la parole.

Un jour vint où [Rousselot] posséda des tambours perfectionnés, des résonateurs et une riche série de diapasons construits par Koenig. Ces tambours donnaient non plus seulement le nombre des vibrations, mais leurs formes et leurs harmoniques. Chacune de ces vibrations constituait une unité, que des agrandissements révélèrent distincte de sa voisine, et la voyelle se présentait ainsi comme une véritable colonie, un ensemble où l'on discerne à la fois des traits communs et des particularités individuelles.... Une anecdote... fera comprendre au lecteur non spécialiste quels services peuvent rendre les diapasons dans une simple étude dialectale. L'auteur se trouvait à Ruffec, avec une trentaine de personnes, toutes du pays, sauf un vicaire qui était des Pyrénées. Le diapason fut disposé pour l'*a fermé* de l'expérimentateur. Mis successivement devant toutes les bouches, il faisait entendre un son intense qui ressemblait assez à un *a fermé*. Mais devant la bouche pyrénéenne, il gardait un petit son grêle. Pour arriver avec elle à un bon résultat, il fallut rendre le diapason plus aigu d'une quinzaine de vibrations.<sup>21</sup>

La finesse des distinctions que peuvent relever les diapasons—quinze vibrations par seconde, ce n'est pas grossier—ne sert qu'à signaler la finesse du mécanisme musculaire humain, qui s'est ajusté chez chacun des villageois pour émettre l'*a fermé* qu'il fallait, et pas un autre, si proche soit-il. Le locuteur rustique et illettré à souhait se révèle un excellent appareil enregistreur

<sup>20</sup> R. H. Stetson, *Bases of Phonology* (Oberlin, Ohio: Oberlin College, 1945), pp. 22-23.

<sup>21</sup> Hubert Pernot, "L'Abbé Rousselot (1846-1924)," *Revue de phonétique* 5 (1928), pp. 17-21.

de la parole de ses parents et grands-parents, au point où il faut faire appel aux meilleurs artisans de Paris pour évaluer la justesse de son tracé. Il possède, dans son merveilleux attirail organique, la mémoire des mouvements. Chez Jousse, l'apprentissage du patois local et familial se transpose en une scène d'instruction, où c'est le Récitateur ethnique qui dresse et ajuste les muscles de l'élève enregistreur. Dans les deux cas, de l'humain travaille sur de l'humain. La science (phonétique ou anthropologique) survient munie d'appareils inscripteurs pour vérifier l'exactitude de l'information recueillie et transmise. On peut voir dans les verbo-moteurs gesticulants de Jousse l'incarnation humaine des diapasons et stylets transpositeurs des machines de Rousselot. Et dans le « triphasisme, » une conséquence de notre statut d'animaux incarnés, non une vérité sur l'univers, à moins que la nécessité musculaire de procéder par la tension, la tenue et la détente n'implique quelque propriété commune de notre corps et du reste de la nature.

L'apport de Rousselot à l'Anthropologie du Geste n'est donc pas négligeable. Il se reconnaît dans maints détails et jusque dans les grandes orientations. Ce que Rousselot a fait pour la parole, Jousse tentera de le faire pour le Verbe. Essayons une dernière formule : Les recherches évangéliques de Jousse ont pour but de trouver un sens à cette phrase concevable : « la Parole [que les Grecs ont déformée en *logos*, raison] est un mouvement. »

[haun.saussy@yale.edu](mailto:haun.saussy@yale.edu)